



Aléa thérapeutique ou erreur médicale sur prothèse de hanche

Par **janette22550**, le **31/10/2014** à **13:37**

bonjour, mon mari a été opéré en 1999 d'une prothèse de hanche par un chir , suite a cette operation il a toujours souffert le chir lui disait que cela était normal qu'il fallait que la prothese se mette en place, au bout de 5 ans, nous avons fin par changer de chir, qui nous a dit et démontré que la prothese était mal posée, il a été opéré 4 fois ensuite par ce nouveau chirurgien qui malheureusement n'a pu rien faire a part aggraver le cas de mon mari le chirurgien est décédé quelques mois plus tard, nous n'avons plus de chirurgien pour l'instant en 2007, nous avons mis le dossier dans les mains d'un avocat nous avons eu depuis 3 expertises, les 2 premières revelent une erreur médicale retenue pour 1er chirurgien, la 3eme expertise (avec un autre expert) nous a fait comprendre que l'erreur médicale n'était plus retenue mais qu'il s'agissait d'un aléa thérapeutique, cela fait 15 mois de cela, aujourd'hui nous recevons un courrier de notre avocat nous confirmant cet aléa, et il va demander une nouvelle expertise, sans celle-ci ne serions pas indemnisés, ma question est la suivante, il y a t il un délai de reconnaissance de l'aléa, seront nous un jour indemnisé, mieux ou moins bien qu'en erreur médicale ? je vous remercie pour vos réponses qui pourront nous rassurer pendant ce temps, bientôt je l'espère

Par **ARX**, le **12/11/2014** à **22:36**

Bonsoir, il est impossible de vous répondre quant à une éventuelle indemnisation à ce stade de la procédure. C'est à l'issue de la procédure d'expertise qu'il sera déterminé si vous êtes dans le cas d'une erreur médicale ou d'un aléa thérapeutique (car si j'ai bien compris, vous n'êtes pas encore fixés sur ce point). Il est plus difficile d'être indemnisé par les

juridictions dans le cas d'un aléa thérapeutique (absence de faute du médecin) que dans le cas d'une erreur médicale (faute du médecin).
Cordialement,
ARX

Par **coco14**, le **30/01/2017** à **21:50**

BONJOUR **marque de politesse**
j'ai été opérée en 2000 sur lille (nord) et quatre ans après, j'ai eu un hématome du psoas On m'a fait une ponction pour retirer le liquide mais tout n'a pas été vidé.
Ensuite, j'ai toujours souffert, psoas, fascia lata. En fait ce n'est qu'en 2014 on m'a fait un scann 3 D qui démontre qu'il y a bien un débordement de cotyle de 7 à 8 mm J'ai revu le chirurgien qui m'a dit ne rien pouvoir faire car il fallait aller trop profond, si intervention. Je suis toujours en souffrance; Je suis passée avec un autre chirurgien en réunion symposium trois fois l'an 2016 et rien n'a encore été décidé. Pouvez vous me reconforter sil vous plaît car je souffre sans cesse d'une douleur lancinante merci